



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de concours

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-24889>

Département(s) de publication : **38, 13, 75, 06, 69, 59, 33, 44, 31**

Annonce n° **25-24889**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Caisse Primaire d'Assurance Maladie de l'Isère

Forme juridique de l'acheteur : Entité disposant de droits spéciaux ou exclusifs

Activité du pouvoir adjudicateur : Protection sociale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Marché de maîtrise d'oeuvre pour la construction du nouveau siège de la CPAM de l'Isère

Description : Marché de maîtrise d'oeuvre pour la construction du nouveau siège de la CPAM de l'Isère

Identifiant de la procédure : 1b889b84-4d8b-4d34-89b5-71d9eb683e69

Type de procédure : Restreinte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 71221000 Services d'architecte pour les bâtiments

2.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : 2 rue des Alliés

Ville : GRENOBLE

Code postal : 38100

Subdivision pays (NUTS) : Isère (FRK24)

Pays : France

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

2.1.6 Motifs d'exclusion

Association directe ou indirecte à la préparation de cette procédure de passation de marché :

Manquement aux obligations dans le domaine du droit social :

Païement des cotisations de sécurité sociale :

Manquement aux obligations dans le domaine du droit du travail :

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Mission de maîtrise d'oeuvre pour les travaux de construction du nouveau siège de la CPAM de l'Isère

Description : Mission de maîtrise d'oeuvre pour les travaux de construction du nouveau siège de la CPAM de l'Isère

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 71221000 Services d'architecte pour les bâtiments

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : 2 rue des Alliés

Ville : GRENOBLE

Code postal : 38100

Subdivision pays (NUTS) : Isère (FRK24)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : La capacité financière du candidat examinée au regard de la déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les services objet du marché, réalisés au cours des 3 derniers exercices disponibles, la justification d'une assurance pour les risques professionnels

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Description : La capacité professionnelle du candidat examinée au regard des titres d'études et professionnels et des expériences des cadres des entreprises, et notamment des responsables, et des qualifications apportées par tout moyen de preuve

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : - La pertinence et qualité des références produites au regard de la nature et des objectifs de l'opération, de ses spécificités d'usage, architecturales, techniques et environnementales - - La capacité technique du candidat examinée au regard de la composition de l'équipe, de la déclaration indiquant l'effectif moyen annuel du candidat et l'importance du personnel d'encadrement, pour chacune des trois dernières années, la déclaration indiquant les outils logiciels dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :

Nombre minimal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure : 3

Nombre maximal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure : 3

La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains participants peuvent être éliminés

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : La qualité de la réponse au programme appréciée selon les éléments suivants : - la qualité de la réponse architecturale appréciée au regard de la relation au site, de son esthétique générale, de ses qualités d'usage ; - l'adéquation au programme en termes notamment de maîtrise des dimensionnements, de qualité d'organisation et de respect des attentes fonctionnelles et techniques ; - la qualité de l'approche environnementale appréciée au regard de la démarche environnementale d'ensemble du projet du point de vue de son approche architecturale et dans ses dimensions techniques et au regard de sa capacité à être labélisée passivhaus ; - les qualités d'économie dans l'exploitation et la maintenance ; La compatibilité du projet avec l'enveloppe financière prévisionnelle affectée aux travaux

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français

Date limite de demande d'informations complémentaires : 03/04/2025

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions du régime du concours :

La décision du jury est contraignante pour l'acheteur : non

Membres du jury : - Directrice Générale de la CPAM ou son représentant ; - Président du Conseil de la CPAM ou son représentant ; - Directrice Adjointe de la CPAM ou son représentant - le Directeur Général de la SAGES ou son représentant ; - deux représentants des salariés de la CPAM - un architecte proposé par le conseil régional de l'ordre des architectes (CROA) ; - deux architectes de deux PRECI

Prix

Valeur de la prime : 120,000 Euro

Lieu de réception de la prime : 1

Informations complémentaires : En cas de remise de prestations incomplètes ou non conformes, le jury se prononcera sur l'application des modalités de réduction ou de suppression de la prime définies dans le règlement de concours en application des articles R 2172-4 et 5 du code de la commande publique. Pour l'équipe à laquelle le marché de maîtrise d'oeuvre sera attribuée, le montant de la prime versée sera déduit des honoraires de la phase esquisse

Prix

Valeur de la prime : 120,000 Euro

Lieu de réception de la prime : 2

Informations complémentaires : En cas de remise de prestations incomplètes ou non conformes, le jury se prononcera sur l'application des modalités de réduction ou de suppression de la prime définies dans le règlement de concours en application des articles R 2172-4 et 5 du code de la commande publique. Pour l'équipe à laquelle le marché de maîtrise d'oeuvre sera attribuée, le montant de la prime versée sera déduit des honoraires de la phase esquisse

Prix

Valeur de la prime : 120,000 Euro

Lieu de réception de la prime : 3

Informations complémentaires : En cas de remise de prestations incomplètes ou non conformes, le jury se prononcera sur l'application des modalités de réduction ou de suppression de la prime définies dans le règlement de concours en application des articles R 2172-4 et 5 du code de la commande publique. Pour l'équipe à laquelle le marché de maîtrise d'oeuvre sera attribuée, le montant de la prime versée sera déduit des honoraires de la phase esquisse

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Variantes : Non autorisée

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 18/04/2025 à 12:00

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Caisse Primaire d'Assurance Maladie de l'Isère

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Caisse Primaire d'Assurance Maladie de l'Isère

Organisation qui traite les offres : Caisse Primaire d'Assurance Maladie de l'Isère

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Caisse Primaire d'Assurance Maladie de l'Isère

Numéro d'enregistrement : 51539326200016

Ville : GRENOBLE

Code postal : 38100

Subdivision pays (NUTS) : Isère (FRK24)

Pays : France

Point de contact : Service marchés

Adresse électronique : consultation-achats.cpam-isere@assurance-maladie.fr

Téléphone : 0147200001

Autres points de contact :

Nom officiel : Tribunal judiciaire de Lyon

Adresse postale : 67 rue Servient

Ville : LYON

Code postal : 69003

Subdivision pays (NUTS) : Isère (FRK24)

Pays : France

Adresse électronique : consultation-achats.cpam-isere@assurance-maladie.fr

Téléphone : 0147200001

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui reçoit les demandes de participation

Organisation qui traite les offres

Organisation chargée des procédures de recours

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : f5a738f9-123f-4cef-b2d7-ac75ff80e86a - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de concours

Date d'envoi de l'avis : 04/03/2025 à 17:44

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 04/03/2025